

Conclusions

C. Béranger

Le thème retenu pour ces Journées "L'agriculture durable et les prairies" est particulièrement vaste et complexe. On en reste souvent au niveau des discours, voire de l'idéologie, sans références ni apports précis. L'A.F.P.F. (Association Française pour la Production Fourragère) a tenu son pari d'en faire des Journées d'étude à caractère technique, sans débats idéologiques majeurs. Ce sujet a été abordé de façon globale et très actuelle, à la fois au niveau de concepts, idées et méthodes d'approche, au niveau d'exemples précis de réalisation, au niveau de mesures et dispositifs technico-politiques qui se préparent.

Des réalités nouvelles ont été montrées et proposées par les différents intervenants qui illustrent bien les concepts généraux et indiquent **de nouveaux et futurs moteurs du développement.**

■ L'agriculture durable : une nécessaire remise en cause

Nous sommes en face de remises en cause par rapport aux évolutions passées, à la fois dans nos systèmes de valeur et dans les référentiels que nous utilisons pour agir. Nous avons besoin d'informa-

MOTS CLÉS

Agriculture durable, développement agricole, France, politique agricole, prairie.

KEY-WORDS

Agricultural development, agricultural policy, France, grassland, sustainable agriculture.

AUTEUR

I.N.R.A., D.A.D.P., 147, rue de l'Université, F-75341 Paris cedex 07.

tions scientifiques mais aussi d'une information "démocratique", partant des différents acteurs concernés, permettant de négocier et d'agir collectivement. L'évolution future vers la durabilité implique de combiner les connaissances acquises et nouvelles à leur acceptation par la société et à la préservation de l'avenir. Cela nécessite forcément de notre part une plus grande ouverture à tous les acteurs du développement et à leurs diverses préoccupations, de sortir de l'agronomie, de l'exploitation agricole, de la filière spécialisée pour intégrer les problèmes de la société toute entière. Cette démarche n'est évidemment pas facile.

■ La prairie est au coeur de cette approche

Nous avons bien montré que, de fait, la prairie était au cœur de ces évolutions. L'arbre des multiples fonctions de la prairie, que nous a présenté B. COSSÉE, rejoint et recoupe l'arbre du Développement durable qui illustre les propos de E. LANDAIS. La multifonctionnalité des prairies ajoute donc beaucoup de fonctions et critères par rapport à nos analyses habituelles. Le poids de la branche relative aux productions le souligne. Chaque branche et feuille constitue en fait un monde nouveau et complexe à considérer : effets agronomiques, effets sur la biodiversité, sur les paysages et parfois un retour vers nos anciennes préoccupations (la prairie dans les rotations culturales). Beaucoup de travail est encore à faire dans ces différents compartiments.

Il s'agit surtout d'intégrer ces différentes fonctions et non de les ajouter aux précédentes ; cependant, c'est difficile car il faut prendre en compte des aspects techniques, économiques, sociaux, culturels, et même des valeurs éthiques.

Nos travaux et réflexions antérieurs sur les systèmes fourragers, les systèmes d'élevage, leur intégration au sein des systèmes d'exploitation placent notre communauté de recherche et développement en position favorable pour aborder ce type de problème. Si la prairie est au cœur de ces approches, les méthodologies qui la concernent devraient également être fécondes.

■ Des démarches concrètes vers une agriculture durable existent déjà...

Cette démarche difficile a déjà été concrétisée rapidement à travers les expériences qui ont été présentées. Si les théories et méthodes sont encore incertaines et à construire, les réalisations existent :

- les Plans de développement durable dont la vaste expérimentation nationale, qui a permis de souscrire 700 contrats, est riche d'enseignement ;
- le développement d'une agriculture économe et autonome, préservant l'environnement, fondée sur des systèmes herbagers à base d'associations graminées - trèfle blanc (CEDAPA)¹ avec leurs cahiers des charges très complet ;

- l'agriculture biologique dont les démarches et les pratiques constituent une des formes les plus approfondies et les plus anciennes de l'agriculture durable. Elle fait actuellement l'objet d'un encouragement des pouvoirs publics et professionnels, et d'efforts de recherches, de formation, de développement pour répondre à la demande croissante des consommateurs et éviter de trop accroître nos importations en produits issus de l'agriculture biologique.

L'intégration des différents éléments de la durabilité dans des projets d'exploitation, de territoire, dans des cahiers des charges de méthode d'exploitation et de production s'affine au fur et à mesure de leur mise en œuvre et de leur analyse. La prairie et sa gestion y tiennent une large place.

■ Une volonté politique existe en France dans le sens d'une agriculture durable

La nouvelle Loi d'orientation de l'agriculture qui repose en grande partie sur la volonté de développer une agriculture durable nous fournit un outil opérationnel : le Contrat territorial d'exploitation (CTE). Cela devrait permettre de mettre en œuvre concrètement et efficacement cette agriculture durable. L'exposé de B. HERVIEU l'a bien souligné. Les résultats des négociations de la PAC au sommet de Berlin, qu'il nous a commentés "à chaud", ont certes entraîné une certaine déception par rapport aux ambitions affichées, en limitant les moyens disponibles pour réaliser des CTE et en maintenant les tendances lourdes de la précédente PAC (primes pour le maïs, pas de prime pour l'herbe hors les mesures agri-environnementales et les CTE). Toutefois, l'expérience actuelle montre qu'il faut une mise en œuvre progressive de ces démarches de conversion à l'agriculture durable et à sa multifonctionnalité, tant au niveau des procédures à mettre au point, des référentiels à mobiliser, que des mentalités à faire évoluer. Depuis une dizaine d'années on constate déjà des progrès et évolutions notables dans ce domaine ; ces Journées permettent de le constater, mais il s'agit d'une longue marche.

On est sorti du seul discours et des points de vue idéologiques pour passer aux réalisations concrètes, ou reconnaître celles antérieurement amorcées (exemple de l'agriculture biologique, cahier des charges du CEDAPA, cahier des charges des A.O.C....). La Loi d'orientation, la mise en place des CTE, même modeste en quantité, mais forte en qualité, fera faire un nouveau pas en avant considérable. L'utilisation des dispositions prévues (modulations possibles des aides PAC) au profit du développement des CTE et le succès espéré des premières années devraient permettre d'aller ensuite plus loin et plus vite. La dynamique qui s'est manifestée dans de nombreuses régions au cours des travaux de préfiguration des CTE à la fin de 1998, et maintenant en fin 1999 pour la mise en route des CTE, est riche de promesses.

1 : CEDAPA : Centre d'Etudes pour un Développement Agricole Plus Autonome, 2, Av. du Chalutier Sans Pitié, BP 332, F-22193 Plérin cedex.

■ Enseignement, Recherche, Développement se mobilisent

De toutes façons, l'évolution vers l'agriculture durable pose à la Recherche, au Développement et à la formation, de nombreux défis. Mobiliser et développer des compétences très diversifiées, analytiques et synthétiques, sur de nombreux thèmes dans une interdisciplinarité indispensable et orientée vers l'action, constitue un enjeu majeur.

La valeur pédagogique des démarches concernant l'agriculture durable a été soulignée par D. LEGROS (Ministère de l'Agriculture, DGER) dont l'exposé n'est pas publié dans ce numéro. L'enseignement agricole s'y est déjà bien engagé aussi bien en formation initiale que continue, en se fondant notamment sur les exploitations des établissements d'enseignement, leur conférant un nouveau rôle dans la pédagogie. Cette orientation entraîne les élèves vers une analyse critique des situations et dans une démarche de projet assez novatrice, mobilisant des connaissances, des méthodes et des pratiques. Un programme concerté de 5 ans de démonstration d'agriculture durable sur un réseau de 15 établissements est en cours et va s'élargir à de nouveaux sites. Le travail de réflexion collective et d'appui a déjà généré une série de 5 documents pédagogiques. L'adaptation de la formation apparaît donc déjà bien engagée.

La Recherche et le Développement se mobilisent également plus ou moins rapidement. Les connaissances, les références, les indicateurs, les méthodes et les outils sont à développer ou à élaborer pour répondre à de nombreux besoins : aide au diagnostic territorial et au diagnostic d'exploitation incluant les dimensions environnementales et sociales ; aide à la construction de projets, à la négociation entre partenaires, à la gestion de l'exploitation multifonctionnelle ; aide à l'évaluation des projets, des contrats, des politiques publiques en la matière. Les travaux correspondants supposent de développer des "recherches - actions" en partenariat étroit avec les acteurs et leurs conseillers, sur des territoires diversifiés, et de formaliser, capitaliser les démarches et leurs résultats.

On retrouve dans ce contexte l'impérieuse nécessité d'associer les différents partenaires aux différents niveaux, ce que l'A.F.P.F. fait depuis toujours. La nécessité de renforcer les réflexions communes et visions prospectives, en vue d'orientations stratégiques de la Recherche et du Développement sur la prairie face aux diverses alternatives d'évolution, s'impose de plus en plus et devrait mobiliser l'A.F.P.F. dans ses différentes composantes.

Ces Journées, qui ont permis d'explicitier le contenu du Développement durable pour ce qui concerne la prairie, de débattre des questions que cela nous pose et des orientations que cela suscite, constituent une étape importante dans la construction des réflexions et travaux futurs.

Intervention présentée aux Journées d'information de l'A.F.P.F.,
"Agriculture durable et prairies",
les 30 et 31 mars 1999.